

Colos *Hiver 2021*



©Erik Odin

De 4 à 11 ans

*Séjours de proximité
Grand Est*



**activités
sociales**
de l'énergie

4-5
ans

La vallée enchantée



Nous venons d'apprendre que des lutins et des farfadets vont se réunir sous l'arbre roi dans les forêts de Givry, Vigy et Willer-sur-Thur : ils veulent faire des farces sur toutes les colos !

Par chance, juste à côté de tous ces centres de vacances se trouvent des vallées enchantées où nous allons pouvoir trouver de la magie pour déjouer toutes leurs farces.

Alors si tu es prêt ou prête à relever le défi, viens nous rejoindre pour passer des moments de rigolade avec tes copines et copains.

Vigy / Givry-en-Argonne / Willer-sur-Thur

Voir dates dans le tableau « Informations inscriptions »

6-8
ans

La montagne magique

Les montagnes magiques, situées près des centres de vacances de Givry, Vigy et Willer-sur-Thur, seraient habitées par des lutins et farfadets très farceurs.

En hiver, ils descendent de leur montagne magique pour aller se retrouver autour de l'arbre roi et de là, ils décident de faire des farces aux résidents des colos.

Alors, si tu veux nous aider à déjouer leurs tours de malices, nous te donnons rendez-vous en colo où nous allons bien nous amuser dans ce monde magique.

Givry-en-Argonne / Vigy / Willer-sur-Thur

Voir dates dans le tableau « Informations inscriptions »



6-8
ans

Carnaval

&

9-11
ans

Si tu aimes te déguiser et faire la fête avec tes copains, alors viens nous rejoindre pour le grand carnaval de Villers-sur-Fère !

Avec quelques jours d'avance, nous fêterons tous ensemble mardi gras, qui annonce le retour du printemps !

Tu confectionneras ton déguisement, ton masque et ton instrument de musique pour le défilé et vous partirez tous ensemble à la recherche de Monsieur Carnaval !

Nous t'attendons avec toutes tes idées pour une semaine de rigolade !

©Joseph Marando/CCAS

Villers-sur-Fère

Attention, ce séjour s'adresse uniquement aux bénéficiaires de la CMCAS Ardennes Aube Marne

Voir dates dans le tableau « Informations inscriptions »



9-11
ans

La légende de l'Arbre Roi

Connais-tu la légende de l'arbre roi ?

Cet arbre aurait un rôle important sur le monde végétal, il jouerait avec les couleurs et ces nuances surtout des dominances de vert. Il aurait le don également de t'envahir de sensations extraordinaires de bien-être dès que tu y pénètres.

Nous t'invitons à découvrir tous ses bienfaits et, tu verras, tu ne seras pas le seul à t'y promener. Les traces de toutes sortes d'animaux seront laissées au sol. Alors à ton avis, cette légende ne pourrait-elle pas être une réalité ?

Tantonville / Givry-en-Argonne / Willer-sur-Thur

Voir dates dans le tableau « Informations inscriptions »

Informations inscriptions

Tranche d'âges	Séjour	Lieu	Code activité	Code session	Date	Capacité
4 - 5 ans	La vallée enchantée	Vigy	1295	19	Du dimanche 21 au samedi 27 février 2021	8
		Givry-en-Argonne				10
		Willers-sur-Thur				20
6 - 8 ans	La montagne magique	Vigy	1292			20
		Givry-en-Argonne				15
		Willers-sur-Thur				30
9 - 11 ans	Carnaval	Villers-sur-Fère	2062	19	Du dimanche 21 au samedi 27 février 2021	10
	La légende de l'Arbre Roi	Tantonville	1284	19	Du dimanche 21 au samedi 27 février 2021	10
		Givry-en-Argonne				19
		Willers-sur-Thur				20
				20	Du dimanche 28 février au samedi 6 mars 2021	20

Attention

Le séjour «Carnaval» qui se déroulera sur le centre de Villers-sur-Fère s'adresse uniquement aux bénéficiaires de la CMCAS Ardennes Aube-Marne.

Les séjours «La vallée enchantée», «La montagne magique» et «Entre légende locale et réalité» qui se dérouleront sur le centre de Givry-en-Argonne s'adressent en priorité aux bénéficiaires de la CMCAS Ardennes Aube-Marne.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 12 NOVEMBRE 2020

Participation financière

Un chèque de règlement par séjour

Elle varie de 7 à 30 % du coût de revient de séjour en fonction du coefficient social et de la durée du séjour :

Coefficient sociaux	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	inférieur ou égal à 4539	4540 à 6812	6813 à 8510	8511 à 10213	10214 à 12485	12486 à 14751	14752 à 17024	17025 à 20429	20430 à 27236	supérieur à 27236
4 - 5 ans / 7 j	41,65	59,50	83,30	95,20	119,00	130,90	142,80	154,70	166,60	178,50
6 - 8 ans / 7 j	41,65	59,50	83,30	95,20	119,00	130,90	142,80	154,70	166,60	178,50
9 - 11 ans / 7 j	49,76	71,09	99,52	113,74	142,17	156,39	170,60	184,82	199,04	213,26

Avantage famille

Un abattement est applicable si plusieurs enfants de la même famille sont affectés sur une même période :

5 % pour deux enfants affectés

10 % pour trois enfants affectés

5 % par enfant au-delà de trois

Informations pratiques

COVID-19 : MESURES SANITAIRES

Dans le sillage des décisions, des circulaires et des recommandations de l'État, les Activités Sociales préparent les séjours jeunes avec, comme critères primordiaux, la santé et la sécurité des enfants et des jeunes.

+ d'infos sur les mesures sanitaires en colos CCAS sur ccas.fr > rubrique « Jeunes »

Intégrité - Dignité - L'engagement de la CCAS

Dans le cadre des dispositions légales édictées par Jeunesse et Sports, toutes les mesures sont prises sur le centre pour assurer l'intégrité, la dignité des enfants et la sécurisation du site (extrait du casier judiciaire pour tous les adultes présents, numéro vert affiché : le 119 «Enfance maltraitée», permanence des élus et des professionnels de la CCAS, des CMCAS et du service santé).

Rester en contact

Pensez à munir votre enfant d'enveloppes timbrées avec votre adresse libellée. Tout au long du séjour de votre enfant, vous pourrez consulter le blog de sa colo sur :

<https://www.regardemonsejour.com>

Les identifiants de connexion vous seront communiqués par courrier.

Livret sanitaire

À remettre obligatoirement à votre CMCAS pour validation au plus tard 15 jours avant le départ. Celui-ci est obligatoire, les vaccins doivent être à jour. Ce livret doit être dûment rempli avec l'autorisation parentale légalement obligatoire (paragraphe B). En cas de traitement médical, joindre l'ordonnance. Aucun médicament ne sera donné sans prescription. Refus des piluliers pré-remplis. À l'inscription, pensez systématiquement à signaler à votre CMCAS toute allergie ou toute contrainte alimentaire de votre enfant.

Inscription - Rappel

Pour inscrire votre enfant, nous vous rappelons qu'il doit avoir l'âge minimum requis pour chaque tranche d'âge au 1^{er} jour du séjour et ne pas dépasser l'âge maximum au dernier jour du séjour.

Exemple pour un 4-5 ans : être âgé de 4 ans et plus au 1^{er} jour et de moins de 6 ans au dernier jour. Vous trouverez toutes les informations concernant les inscriptions et les conditions générales dans votre catalogue « Destination Vacances » ou sur le site internet www.ccas.fr.

Pour éviter toute perte de vêtements ou d'objets personnels, pensez à les identifier au nom et prénom de l'enfant. Auquel cas, s'il y a une perte ou vol, la CCAS ne pourra être tenue pour responsable.

Accompagnement

Les transports collectifs sont organisés par la CCAS. Renseignez-vous auprès de votre SLVie ou CMCAS.

Si votre enfant est âgé de 4 ou 5 ans, vous l'accompagnez le premier jour et le recherchez le dernier jour. C'est ainsi l'occasion de découvrir le centre de vacances en compagnie de l'équipe d'encadrement.

N'oubliez pas de compléter l'attestation d'accompagnement parental située sur la fiche d'inscription et de préciser le moyen de transport utilisé.

Pour tout départ anticipé (lié à une situation particulière), vous devez vous munir de l'autorisation écrite du Président de la CMCAS.

Désistement

En cas de situation de désistement, reportez-vous aux conditions générales du catalogue « Vacances Jeunes CCAS » ou sur www.ccas.fr.

Séjours pluriels

Les séjours pluriels sont destinés aux enfants ayant besoin d'une attention particulière, d'un accompagnement, d'une surveillance personnalisée et adaptée ou, encore, de soins paramédicaux : situation de handicap, allergies alimentaires, maladie chronique stabilisée (ex : diabète, épilepsie, intolérance au gluten)...

Ce dispositif permet à votre enfant d'être accueilli dans les meilleures conditions pour son séjour, l'équipe d'animation étant adaptée et sensibilisée à ses besoins spécifiques.

En savoir + : **contactez l'Assistante Action Sanitaire et Sociale de votre CMCAS** dès réception du catalogue, afin d'anticiper cette organisation particulière et capitale. Vous pourrez poser toutes vos questions et préparer ensemble la demande de vacances de votre enfant.



Pour les séjours
de 6 à 17 ans,
en France et à l'étranger,
consultez le catalogue
en ligne sur **ccas.fr**,
rubrique
« jeunes » > « colos ».

Les séjours nationaux de nos régions...

6 / 8 ans

Découverte de la montagne

Le Bonhomme

9 / 11 ans

À fond la neige

Les Jonquilles

Découverte de la montagne

Willer-sur-Thur